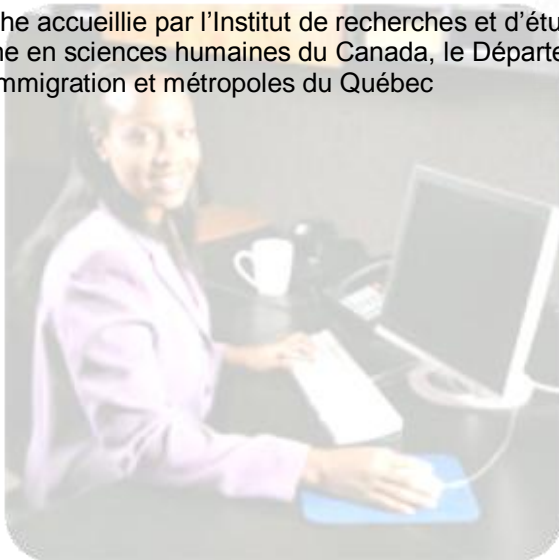


Synthèse du symposium

DE L'AIDE ET DE L'APPUI AUX FEMMES ENTREPRENEURES IMMIGRANTES DANS LA NOUVELLE ÉCONOMIE MONTRÉLAISE

Formes actuelles et enjeux

Recherche accueillie par l'Institut de recherches et d'études féministes, appuyé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Département d'études urbaines et touristiques et par le Centre immigration et métropoles du Québec



Sylvie Paré
Ophélie Chabant
Flavie Lavallière

Présenté le 15 octobre 2010



Table des matières

I.	Introduction et présentation de la journée	3
	Mot de Marie-Andrée Roy	
II.	Conférences présentées en matinée	3
	1. <i>Présentation sur le cadre structurant de l'entrepreneuriat féminin immigrant à Montréal</i> Sylvie Paré	3
	2. <i>Femmes immigrantes entrepreneures dans l'économie montréalaise : regard sur les structures d'aide et d'appui,</i> Ophélie Chabant et Flavie Lavallière	9
	3. <i>L'entrepreneuriat féminin immigrant à Montréal,</i> Saliou Coundoul	13
	4. <i>L'évolution de l'entrepreneuriat féminin à Montréal,</i> Nicole Beaudoin	15
III.	Table-ronde et période de questions	18
	1. Présentation des participants	18
	2. Intervention de Claude Lauzon	18
	3. Intervention de Roselyne Mavungu	20
	4. Intervention de Johanne Côté-Galarneau	22
	5. Intervention de Komlan Messie	24
	6. Intervention de Marie Brouillet	25
	7. Période de commentaires et questions	26
IV.	Conclusion	30

I. Introduction et présentation de la journée

Mme Marie-André-Roy, directrice de l'Institut de recherches et d'études féministes, prononce un mot de bienvenue. Elle introduit les travaux de la chercheuse Sylvie Paré pour relever l'importance de l'entrepreneuriat féminin à Montréal et pour jeter un regard critique sur le fonctionnement des structures d'aide aux femmes entrepreneures, en particulier lorsqu'il s'agit de femmes immigrantes.

Elle termine par un rappel de l'importance des travaux rattachés à l'Institut de recherches et d'études féministes et invite les personnes présentes à passer une bonne journée de réflexion collective sur le thème de l'entrepreneuriat féminin immigrant.

II. Conférences présentées en matinée

1. Sylvie Paré

« Présentation sur le cadre structurant de l'entrepreneuriat féminin immigrant à Montréal »

Dans le cadre de la conférence d'ouverture, Madame Paré, professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a présenté le contexte et le cadre structurant de la recherche « Femmes immigrantes entrepreneures dans l'économie Montréalaise : regard sur les structures d'aide et d'appui ».

Madame Paré a tout d'abord exposé le contexte dans lequel s'inscrit la recherche. Ce projet est dans la continuité de recherches développées dans les années 1990, inspirées par Danielle Juteau, sociologue impliquée dans le domaine des études ethniques. Madame Juteau menait alors une recherche auprès d'entrepreneur-e-s montréalais et avait constaté des différences relativement importantes entre les entrepreneurs immigrants et non-immigrants, femmes, hommes, etc.

Madame Paré a ensuite décrit le modèle théorique développé avec Madame Juteau, servant à analyser les données sur les différents entrepreneur-e-s. Ce modèle est basé sur les travaux de Roger Waldinger, sociologue de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA), qui a travaillé sur le rapport entre la structure d'accueil des immigrant-e-s entrepreneur-e-s et leurs ressources : interne, financière, personnelle, etc. Le modèle développé par les deux chercheuses s'appuie aussi sur les travaux de Rath et Klaustermann, et d'autres par la suite, qui abordent la question de ce que Madame Paré a appelé l'imbrication multiple, traduction de l'expression « mixed embeddedness ». Il

s'agit de l'imbrication de l'entrepreneur-e avec son capital individuel dans le milieu social, institutionnel, économique et géographique.

Par la suite, Madame Paré a exposé quelques constatations de ses précédents travaux. Tout d'abord, elle a mentionné que 63 % des entreprises du Québec sont localisées dans la région métropolitaine de recensement de Montréal. Ensuite, que l'on observe une représentation assez significative des femmes dans l'économie montréalaise : environ 30 % de femmes. Madame Paré a par la suite exposé certaines conclusions tirées de l'analyse des données Scott's de 2007, dont le fait qu'il y a une sous-représentation des femmes dans la nouvelle économie. En effet, seulement 7,5 % des femmes entrepreneures sont dans les domaines de la nouvelle économie comparativement à 13,4 % des hommes entrepreneurs. Madame Paré a défini la nouvelle économie, que l'on appelle aussi l'économie du savoir, telle que présentée par le chercheur Pierre-André Julien c'est-à-dire les technologies de l'information et des communications (TIC) et, au sens plus large, les domaines des hautes technologies, notamment l'électronique, les logiciels, la biotechnologie et l'aérospatiale.

La distribution des chefs et cheffes d'entreprises de cette nouvelle économie a ensuite été présentée. Il y a d'importantes différences quant au secteur choisi par les hommes ou les femmes et par les femmes immigrantes ou non-immigrantes. Les hommes ont tendance à s'orienter vers la fabrication tandis que les femmes sont plus présentes dans les secteurs des services et dans les services de consultation. L'étude de Madame Paré a révélé d'autres conclusions intéressantes en ce qui concerne la distribution des femmes cheffes d'entreprises selon le statut immigrant. On constate qu'au niveau du service de consultation ainsi que de la recherche et développement, les femmes immigrantes sont moins présentes. Ceci contribue à l'intérêt de se pencher sur le développement des entreprises par des femmes entrepreneures immigrantes dans les secteurs de la nouvelle économie montréalaise.

Suite à ce portrait, Madame Paré nous a brièvement décrit les résultats d'une autre recherche qui visait à percevoir les différences entre les hommes, les femmes et les femmes immigrantes dans le processus de démarrage, l'opérationnalisation et le financement d'une entreprise. Cette démarche a permis de relever des différences à plusieurs égards, notamment en ce qui a trait à la question des ressources financières. En général les femmes et les femmes immigrantes, ont d'abord recours à leur capital personnel pour le démarrage de leur entreprise, ce qui n'est pas forcément le cas de leurs vis-à-vis masculins qui ont souvent plus de facilité à obtenir des prêts auprès des institutions financières.

Suivant la mise en contexte et la présentation des principales conclusions des précédentes recherches, Madame Paré a décrit les objectifs de la présente recherche. Il s'agit de mieux comprendre le décalage entre femmes entrepreneures et leurs vis-à-vis masculins dans la nouvelle économie, et de porter un regard particulier sur la situation des entrepreneur-e-s immigrants et immigrantes selon le genre. La question de la recherche est : quel type d'aide et d'appui effectif reçoivent les femmes entrepreneures immigrantes et quels sont les arrimages entre les composantes des structures d'aide et d'appui?

La stratégie méthodologique utilisée pour répondre à cette question a alors été exposée. Il s'agit d'entrevues individuelles auprès d'acteurs et d'actrices clés de différentes organisations offrant de l'aide et de l'appui aux entrepreneur-e-s, à la fois immigrants et non-immigrants, femmes ou hommes. Ces organisations ont été divisées en cinq paliers : fédéral, provincial, municipal, organisations non gouvernementales (ONG) et associations et médias. L'échantillon établi à l'origine a dû être révisé pour tenir compte de l'action différée des organismes de palier fédéral dans la structure d'aide et d'appui aux entrepreneur-e-s. Donc, aucune entrevue n'a été réalisée auprès d'organisations fédérales, ce que Madame Paré explique par le fait que les responsabilités du palier fédéral sont déléguées aux autres niveaux, soit les paliers provincial et municipal. La présentation du modèle des relations entre les différents paliers a permis de visualiser les interactions : tout d'abord, il y a la délégation du niveau fédéral vers les autres niveaux. Ensuite, le niveau provincial agit quelques fois directement, mais délègue ses responsabilités principalement au niveau local et municipal ainsi que vers les organisations non gouvernementales (ONG) en accordant des fonds à ces organisations. Finalement, la recherche montre que ce sont les actions au niveau local qui prévalent, celle-ci étant beaucoup plus directes et orientées vers les entrepreneur-e-s.

Les résultats de cette recherche n'ont ensuite été que brièvement exposés étant donné qu'il s'agissait du sujet principal de la présentation ayant suivi celle de la professeure. Madame Paré a premièrement souligné qu'au niveau provincial, il y avait une conscience de l'importance de prendre en compte les groupes minoritaires, mais que l'on constate un manque de mobilisation des ressources. Les entrepreneur-e-s sont référés par les instances supérieures au niveau municipal. On y offre certaines structures pouvant rassembler les gens d'affaires et la communauté autour de certains enjeux. Finalement, les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations sont le premier niveau de contact avec les entrepreneurs. Appuyées dans leur mission par les paliers municipal et provincial, les organisations non gouvernementales et les associations s'impliquent avec la population d'immigrants et d'immigrantes récemment établis au Québec, les entrepreneur-e-s de l'économie sociale, etc. Cependant, on observe peu d'ONG ou d'associations travaillant auprès des entrepreneur-e-s de la nouvelle économie. Madame Paré a aussi souligné le fait que les ONG ne semblent pas disposer de ressources suffisantes pour remplir leurs mandats.

En conclusion de son exposé, Madame Paré mentionne qu'il y a de nombreuses questions demeurant en suspens suite à cette recherche : Quel est le soutien effectif pour les entrepreneures immigrantes dans le secteur des TIC? Et est-ce que les entrepreneur-e-s de Montréal peuvent réussir dans un contexte où les imbrications multiples seraient mieux arrimées d'un point de vue social, institutionnel, économique et géographique?

Plusieurs questions ont suivi cette conférence.

Tout d'abord, Monsieur Coundoul du Chafric a soulevé la question de l'esprit entrepreneurial relatif à chaque groupe immigrant. Il a questionné Madame Paré afin de

savoir si elle avait intégré cette question dans sa recherche. Selon Monsieur Coundoul cette spécificité de la performance de certains groupes en entrepreneuriat est de plus en plus présente dans les discours actuels. À cela, Madame Paré a répondu qu'elle considérait que cette question risquait de trop essentialiser le débat; que même si certains groupes semblaient plus entrepreneuriaux que d'autres, ceci pouvait être expliqué par d'autres facteurs que la seule origine ethnique.

Par la suite, Madame Kurtzman du Service aux collectivités de l'UQAM a pris la parole. Elle s'est interrogée sur le fait que, si l'économie sociale est un secteur où les immigrant-e-s s'impliquent particulièrement, ce phénomène est-il aussi vrai pour les hommes que pour les femmes? Madame Paré a alors mentionné qu'elle n'avait pas de donnée précise à cet effet, mais que ce qu'elle avait présenté référait surtout aux ONG qui viennent en aide aux entrepreneur-e- immigrants, appuyant surtout des entreprises d'économie sociale et peu d'entreprises de la nouvelle économie. Il y aurait possibilité de s'interroger sur le fait que ces organisations pourraient valoriser d'avantage des secteurs mieux rémunérés.

Madame Kurtzman questionne ensuite le fait que ce serait peut-être un désinvestissement de la part des niveaux de gouvernements, une délégation des responsabilités vers les ONG et associations. Que ce pourrait être la réponse à la question de Madame Paré, à savoir si nous devrions travailler pour un meilleur arrimage, des différents niveaux qui sont présentés comme social, institutionnel, économique et géographique.

Madame Paré a ensuite repris la parole et suggère que l'encadrement devrait être repensé, à la fois au niveau institutionnel et géographique. Madame Paré nous a alors relaté que pendant une entrevue pour cette recherche, elle avait appris que les ressources humaines (au ministère du développement économique, innovation et exportation) mises à contribution pour le développement de l'ensemble des entreprises de la nouvelle économie sont minimales : pour l'ensemble de la province, il n'y aurait que quatre fonctionnaires affectés à ce dossier.

Maria Térésa Calderon de la télévision Nuevo Mundo a ensuite évoqué son parcours en tant que femme entrepreneure immigrante dans la nouvelle économie. La chaîne de télévision Nuevo Mundo est une chaîne qui existe depuis quatre ans, qui transmet des émissions en espagnol visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et des nouvelles arrivantes. Madame Calderon a raconté que généralement, les immigrant-e-s essaient de démarrer leurs entreprises parce qu'ils ou elles ont de la difficulté à trouver des emplois à leur mesure. Elle a ensuite expliqué son cheminement et le fait que ce ne fut pas toujours facile. Selon elle, ces difficultés proviendraient principalement du fait qu'en tant que femme immigrante, elle n'avait aucun historique de crédit ni réseau de contacts. Madame Calderon a relaté son cheminement, elle a frappé à toutes les portes afin de recevoir de l'appui. Finalement, elle a reçu l'aide et l'appui de la CDEC qui lui a offert différentes formations et lui a permis de démarrer son entreprise. La propriétaire de Nuevo Mundo a fini son témoignage en mettant l'accent sur l'importance de maintenir des services accessibles aux immigrant-e-s qui leur permettront de démarrer leurs entreprises.

À la suite de ce témoignage, Marie-Andrée Roy directrice de l'IREF a pris la parole afin de mentionner le fait que le degré de diplomation des femmes immigrantes dans les domaines comme le génie ou encore l'informatique, était supérieur à celui de femmes nées ici. Il y a donc de réelles compétences dans les domaines reliés au TIC, compétences qui devraient peut-être être appuyées afin de développer le potentiel entrepreneurial, ce qui semble peu présent actuellement. Madame Paré a ajouté à cette intervention le problème de la reconnaissance des diplômes qui ne facilite en rien l'intégration économique des immigrant-e-s. Les politiques d'immigration actuelles favorisent l'accueil d'immigrant-e-s avec des études supérieures. Cependant, ces gens se trouvent difficilement un travail qui comble leurs attentes, ce qui parfois les oriente vers l'entrepreneuriat.

Suite à ce commentaire, Madame Nadine Noël de la CDEC Plateau Mont-Royal a précisé qu'actuellement, les subventions provenant des fonds publics favorisent les entreprises de la nouvelle économie et particulièrement des technologies de l'information et des communications. Cependant, elle déplore le fait qu'elle voyait rarement des femmes, immigrantes ou non immigrantes, voulant démarrer une entreprise dans ces secteurs de l'économie. Elle suggère de mettre en place un programme d'éducation ou de motivation afin de convaincre les femmes de se tourner vers ce domaine. Madame Paré a répondu qu'elle était en accord avec cette idée et elle a souligné le travail exceptionnel des CDEC dans le domaine du soutien aux entrepreneur-e-s. Cependant, Madame Paré a soulevé le fait qu'il semblerait y avoir un problème d'arrimage entre les entrepreneur-e-s potentiels et les organismes offrant l'aide et l'appui nécessaire.

Monsieur Komlan Messie, président et cofondateur du RÉPAF, le réseau des entrepreneurs et professionnels africains, un réseau d'affaires qui existe depuis plus de cinq ans et qui a plus de 425 membres, a ensuite pris la parole. Il a ajouté certaines nuances, principalement en ce qui a trait au cheminement de l'immigrant. L'immigration plus ou moins récente d'une personne ainsi que le fait que la communauté à laquelle il appartient soit présente depuis plus ou moins longtemps dans la société d'accueil joue énormément sur l'intégration de cette personne. De plus, certaines populations sont victimes d'une discrimination systémique. Par exemple, Monsieur Messie souligne le fait que ce n'est pas normal que le taux de chômage au niveau des immigrant-e-s soit quatre fois plus élevé, selon ces données, que dans la société en général. La question de la reconnaissance des diplômes a aussi été soulevée par le président du RÉPAF. Étant donné le fait que cela peut prendre plusieurs années avant que le diplôme d'une personne soit reconnu, celle-ci devra tout de même subvenir à ses besoins, et ce sont donc les principes de la pyramide de Maslow qui s'appliquent ici. C'est ce qui explique, selon Monsieur Messie, la grande proportion de gens qui, à défaut de faire ce en quoi ils ou elles ont des compétences, se tournent vers des secteurs où il est beaucoup plus facile de s'intégrer économiquement. De plus, Monsieur Messie a abordé la question de l'accès à un réseau, ce qui n'est pas toujours facile pour les immigrant-e-s.

Madame Paré a répondu être en accord avec les propos de Monsieur Messie, que l'on pouvait effectivement observer une certaine discrimination systémique. Cependant, elle

a aussi mentionné que le but de la recherche actuelle n'était pas de cerner les problèmes à l'intérieure des structures, mais plutôt de s'interroger sur l'arrimage entre les différents paliers afin de tenter de déterminer les améliorations à apporter.

Madame Kurtzman a ensuite souligné que les secteurs de l'économie sociale, des services ou de la nouvelle économie sont relativement étanches et qu'il semble y avoir une division de classe. Madame Kurtzman propose que la promotion des nouvelles technologies de l'information et des communications soit effectuée à l'intérieur des milieux communautaires et de l'économie sociale. Elle a ensuite mentionné les travaux de Madame Sylvie Jochems, qui se penche justement sur la réorientation des travailleurs et travailleuses de l'économie sociale, qui sont généralement des femmes, vers les secteurs des TIC.

Finalement, la dernière intervention est celle de Monsieur Coundoul qui a souligné les problèmes reliés au type de soutien offert qui pourrait freiner les initiatives dirigées vers les TIC. En effet, Monsieur Coundoul a repris la question des besoins fondamentaux abordée par Monsieur Messie et y a ajouté le fait que, pour les nouvelles technologies, la vitesse de mise en marché était plus étendue, l'inflation du marché plus grande, etc. Il est donc plus difficile pour une personne qui doit faire face aux besoins quotidiens de développer ce genre de service si l'appui financier n'est pas plus flexible. Monsieur Coundoul demande donc s'il ne serait pas possible d'apporter des changements aux subventions classiques afin de faciliter le développement des entreprises de nouvelles technologies.

Madame Paré a par la suite repris la parole pour terminer la séance. Elle a tout d'abord répondu à Monsieur Coundoul que cette question s'était posée il y a quelques années dans le cadre d'une recherche sur la rue Victoria avec la CDEC Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. Tous et toutes étaient alors aussi venus à la conclusion qu'il était plus facile et plus accessible d'ouvrir un petit commerce avec peu d'investissement de base. Le groupe avait aussi souligné qu'afin de développer l'intérêt vers d'autres types de commerces, nous devrions songer à diversifier le financement. Finalement, Madame Paré a clos la séance et a proposé à tous une pause pour reprendre ensuite avec les résultats concrets de la recherche.

2. Ophélie Chabant et Flavie Lavallière

« Femmes immigrantes entrepreneures dans l'économie montréalaise : regard sur les structures d'aide et d'appui »

Ophélie Chabant et Flavie Lavallière sont étudiantes à la maîtrise en études urbaines à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elles travaillent actuellement comme assistantes de recherche pour Madame Sylvie Paré, professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM. La présentation avait comme objectif d'exposer les résultats préliminaires de la recherche intitulée « Femmes immigrantes entrepreneures dans l'économie montréalaise : regard sur les structures d'aide et d'appui ».

Madame Lavallière a commencé par une brève introduction et un portrait général des formes d'aide et d'appui actuellement offertes à Montréal. On y a retrouvé principalement les corporations de développement économique et communautaire (CDEC), les centres locaux de développement (CLD), se retrouvant dans chacun des arrondissements de la ville de Montréal ainsi que le service d'accompagnement aux jeunes entrepreneurs (SAJE), la Fondation de l'entrepreneurship, le Centre d'entreprise et d'innovation de Montréal, le milieu scolaire, qui vient en appui aux initiatives en entrepreneuriat et les ONG. À cette liste se sont ajoutées toutes les organisations qui ont été décrites au cours de la présentation.

Madame Chabant a par la suite pris la parole afin de présenter plus en détail les différents paliers d'action à l'étude. Elle a premièrement abordé le palier fédéral qui n'est pas représenté dans l'échantillon de l'étude. Bien que Madame Paré l'ait expliqué auparavant, Madame Chabant a précisé que c'était principalement parce que ce palier déléguait ses responsabilités concernant l'entrepreneuriat aux autres niveaux, soit les paliers provincial, municipal, les ONG et associations. Les résultats de l'analyse croisée des données textuelles extraites des entrevues, soit les verbatims, avec celles des fiches descriptives officielles des différents organismes ont par la suite été exposés. Madame Chabant a présenté un regard sur les missions et les populations ciblées par les organisations formant les différents paliers.

Premièrement, il semble qu'au palier provincial l'équipe de chercheuses a observé un certain décalage par rapport à la mission des organisations. Les informations recueillies lors des entrevues sur les missions des directions et des fonctionnaires concordent peu avec celles décrites sur le site internet du Ministère. La mission formelle de ces organisations ne comporte peu ou pas d'éléments spécifiques à l'entrepreneuriat des femmes (immigrantes ou non-immigrantes) qui semblent préoccuper les fonctionnaires interviewés. Madame Chabant a décrit ce palier d'intervention comme étant à visée universaliste, c'est-à-dire qu'il cible les entrepreneurs en général, malgré le fait que le discours semble présenter une relative sensibilité pour certaines catégories d'entrepreneur-e-s.

Deuxièmement, le palier municipal a été abordé. Madame Chabant a précisé que pour la recherche, une distinction entre deux échelles de responsabilité a été effectuée. Dans un premier temps, il y a la Ville centre et dans un deuxième temps, on a regroupé les CDEC, les CLD et les arrondissements. Pour ce qui est de la Ville centre, l'analyse croisée a révélé que le développement de l'entrepreneuriat n'était pas une responsabilité de cette échelle d'intervention. De plus, Madame Chabant a mentionné que l'approche de ces organisations est aussi de type universaliste. Pour ce qui est des CDEC, CLD et arrondissements, l'entrepreneuriat est clairement mis de l'avant dans leurs missions. Il semble que leurs programmes et projets soient aussi tournés vers une vision universelle, mais ils s'avèrent plus à l'écoute des besoins spécifiques de chaque citoyen, une approche plutôt associée au particularisme.

Enfin, les organisations non gouvernementales (ONG) et associations ont été présentées. Il semble que ce soit le seul palier où les missions des organisations soient directement orientées vers l'aide et l'appui offert en réponse aux besoins spécifiques de certaines catégories d'entrepreneur-e-s. Madame Chabant présente cette approche comme étant plus liée au particularisme.

Après avoir présenté les résultats de l'analyse croisée, Madame Chabant a brièvement exposé certaines citations et conclusions tirées de l'analyse transversale du corpus de verbatims, analyse visant à mieux comprendre le rôle de chacun des paliers ainsi que la forme d'aide et d'appui y étant offerte. Pour ce qui est du palier provincial, la citation vient appuyer le fait que l'action de ce palier est plutôt indirecte, particulièrement en ce qui concerne les femmes et les immigrants. Madame Chabant a ensuite présenté les actions de la Ville centre comme étant aussi indirecte, bien que le programme de la revitalisation urbaine intégrée (RUI) semble prioriser une approche qualifiée de « bottom-up », c'est-à-dire que les besoins et les actions émanent du milieu. Les CDEC et CLD répondent aux mandats fixés par les gouvernements provinciaux et fédéraux en tentant d'adapter l'offre aux besoins des citoyens de leur arrondissement. En bref, les ONG et les associations présentées par Madame Chabant semblent offrir les formes d'aide et d'appui les plus adaptées aux besoins spécifiques des différents entrepreneurs des divers groupes ethnoculturels.

Madame Lavallière a ensuite pris la parole afin de répondre à la question suivante : quels sont les liens entre les structures, les paliers d'action et les acteurs en matière de soutien à l'entrepreneuriat féminin immigrant? Quelques pistes de réflexion appuyées par des citations extraites du corpus de verbatims ont été par la suite exposées.

La première piste mène vers le constat que les ONG et les associations sont davantage en mesure de répondre aux besoins multiples des divers entrepreneur-e-s, dont les femmes immigrantes. Ceci étant principalement lié à leurs actions davantage orientées vers les besoins spécifiques et pointus de certains entrepreneurs.

La deuxième piste concerne la dépendance des ONG et associations aux orientations et subventions gouvernementales. Madame Lavallière a mentionné que l'analyse du discours faisait émerger le problème de financement de ces organisations. Ce phénomène crée une dépendance envers les orientations politiques des paliers

supérieurs, qui peut influencer les services offerts par les organisations voire même leur existence. Madame Lavallière a rappelé que ceci pose le problème de la pérennité des actions et des services offerts qui sont finalement dépendants des orientations ministérielles.

Enfin, Madame Lavallière a présenté la troisième piste de solution qui questionne l'écoute des acteurs des paliers supérieurs face aux besoins et aux réalités exprimés par les ONG et associations. Madame Lavallière fait remarquer que, puisque les ONG et les associations sont plus près des besoins spécifiques de chaque catégorie d'entrepreneur-e-s, notamment dans le cas des femmes entrepreneures immigrantes, ce palier d'action s'avère la meilleure courroie de transmission des services aux entrepreneures immigrantes depuis les instances supérieures. Cependant, les résultats de la recherche montrent des situations pas forcément prises en compte, tout comme les actions peu conséquentes des besoins exprimés. Il existerait donc un problème d'arrimage entre les besoins exprimés par les ONG et associations, les mesures mises de l'avant par les paliers supérieurs et la capacité de ces organisations à opérationnaliser les formes d'aide et d'appui les plus pertinentes.

Madame Lavallière a ensuite présenté un graphique permettant de situer sur les axes immigrants/non-immigrants et ensemble/femme, les différentes organisations interviewées. Les positions des organisations selon ces deux axes sont claires : peu d'organisations se spatialisent dans le même quadrant soit celui des femmes entrepreneures immigrantes. Ce sont les ONG et associations qui sont les plus présentes dans cette sphère. La question de l'immigration touche beaucoup d'organisations, particulièrement les organisations municipales, autant la Ville centre que les CDEC, CLD et arrondissements. Pour terminer ce bref regard sur le graphique, le palier provincial, par le fait que deux ministères différents ont été interviewés, se situe sur deux axes différents.

Madame Chabant conclut cet exposé en rappelant que la recherche nous a principalement montré l'arrimage entre les différents paliers présents et les difficultés engendrées par les multiples intervenants dans le champ de l'entrepreneuriat féminin. De plus, Madame Chabant souligne le fait que la mission des organisations semble en décalage avec les besoins réels sur le terrain et que certains programmes ne sont pas toujours assez inclusifs ou ne tiennent pas toujours compte des particularismes. Finalement, les ressources humaines et monétaires demeurent trop limitées, surtout pour les ONG et associations. Cela n'est pas sans rappeler le nécessaire besoin de réviser certaines politiques d'aide et d'appui proposées aux femmes entrepreneures immigrantes.

Suite à cette présentation, Monsieur Coudoul a premièrement demandé une précision sur les problèmes d'arrimage afin de savoir à quel niveau ces difficultés se situent principalement. De plus, il a rappelé que les ONG et les associations sont des acteurs de premier niveau qui ont généralement comme mission d'accueillir les nouveaux et nouvelles entrepreneur-e-s et de les référer vers les services appropriés.

À cela, Madame Lavallière a répondu que la recherche ne s'était pas spécialement penchée sur les difficultés ou les pistes de solution, mais plutôt sur les structures. Elle a tout de même souligné qu'il existait une prise de conscience des réalités vécues par certains groupes d'entrepreneur-e-s. Cependant, les moyens mis à la disposition des différents paliers ne sont pas suffisants, d'où les problèmes d'arrimage. Madame Paré a par la suite ajouté que la recherche visait surtout à faire l'état des lieux plutôt que de proposer des pistes d'interventions, ce qui n'exclue pas la poursuite de la réflexion par des projets de recherche complémentaires. Madame Lavallière a ajouté une précision par rapport à la question sur le rôle des ONG et associations comme acteurs de premier niveau. Elle a tenu à préciser que, lors de l'analyse des données, les chercheurs ont classé les formes d'aide et d'appui offertes selon les échelles d'intervention. Cette démarche a montré que les ONG et les associations offrent un soutien socio-affectif qui est pratiquement absent des autres échelles d'action.

Maria-Térésa Calderon a pris la parole pour témoigner du fait que, selon son expérience personnelle, la CDEC fournit un appui adapté et personnalisé qui a très bien répondu à ses besoins. Cependant, elle a déploré le fait que l'aide et l'appui varient selon les orientations gouvernementales, ce qui demande temps et adaptation de la part des entrepreneur-e-s.

Monsieur Coundoul a par la suite témoigné des problèmes de pérennité des subventions qui mettent en péril l'existence de certains projets. Il a donné comme exemple le projet Femme option réseau du Chafric qui a été appuyé pendant trois ans par Condition féminine Canada mais qui s'est par la suite désengagé. Le projet est resté en suspend pendant quelques temps, perdant ainsi sa crédibilité bâtie au fil des ans. Ce projet a été repris mais, selon Monsieur Coundoul, suivant le trajet d'une montagne russe.

Madame Gabrielle Neamtam-Lapalme a alors souligné le fait que l'intervention auprès des femmes, entrepreneures, immigrantes devait rassembler trois identités, ce qui n'est pas toujours facile, c'est pourquoi ce sont les ONG et les associations qui sont les plus à même de répondre à ces besoins spécifiques. Il s'agirait donc de soutenir par des politiques transversales à long terme.

Monsieur Kelogue Thérasmé a adressé par la suite une question à Madame Lavallière concernant les types d'aide et d'appui les plus fréquemment offerts par les différents paliers ainsi que les services les plus difficiles à trouver. Madame Lavallière a répondu que le service que l'on retrouvait le plus était la formation et l'appui aux plans d'affaires, etc. Dans les ONG et les associations, on a moins retrouvé l'appui financier mais majoritairement l'appui socioaffectif, le réseautage, le mentorat, etc. Au niveau municipal, les CDEC et les CLD, on a retrouvé, en plus des formations, l'appui financier et au niveau provincial un appui orienté vers les entrepreneur-e-s en forte croissance et expérimentés.

3. Saliou Coundoul

« L'entrepreneuriat féminin immigrant à Montréal »

Saliou Coundoul est chargé de projet à Chantier d'Afrique du Canada (CHAFRIC). CHAFRIC est un organisme à but non lucratif avec pour mandat premier de soutenir les personnes issues des communautés visibles et plus particulièrement des communautés noires, qui éprouvent des difficultés par rapport à l'intégration économique, sociale et culturelle.

Depuis sa création en 2001, le CHAFRIC comporte un volet féminin dans son champ d'intervention. Dans sa présentation, Monsieur Coundoul a montré l'importance de proposer des programmes d'aide orientés vers les femmes. En effet, avant la création de projets semblables, le Chafric accueillait une population composée en moyenne de 65% d'hommes et 35% de femmes. Depuis la création de projets et programmes comme Femmes et leadership, l'organisme accueille maintenant une proportion équivalente d'hommes et de femmes. Par ces projets orientés vers les femmes, le CHAFRIC vise à augmenter la visibilité et la pleine participation des femmes au sein de la société d'accueil. Deux programmes ont été présentés dans le cadre du symposium: Femmes et leadership ainsi que le programme CEPFI (Cercle d'Entraide Professionnelle pour Femmes Immigrantes).

Afin de comprendre la pertinence de ces programmes, Monsieur Coundoul a exposé un portrait des réalités des femmes noires demeurant au Québec. Tout d'abord, il a souligné le fait que ces femmes sont pratiquement absentes des sphères politiques et économiques de la société d'accueil. De plus, dû à leur migration, ces femmes n'ont généralement que peu de réseaux sociaux. Finalement, il ajoute qu'il y a une barrière linguistique ainsi que la présence de certains préjugés sociaux et institutionnels qui freinent leur intégration économique et sociale. Ces problèmes sont généraux aux membres des communautés noires. Cependant, chez les femmes ces problèmes seraient plus importants étant donné qu'elles détiennent généralement moins de moyens que les hommes. En effet, Monsieur Coundoul a mentionné que les femmes noires pouvaient constituer une population fermée sur elle-même ayant ainsi moins accès aux différentes connaissances dont celles concernant le milieu des affaires. C'est pourquoi CHAFRIC a mis sur pied différents programmes visant à intégrer la population féminine noire aux différentes sphères de la société d'accueil.

Le programme Femmes et leadership est une continuité du projet Femmes invisibles option réseau. Il s'agit d'un programme divisé en deux volets. Le premier volet vise le leadership, soit de rendre plus visible les femmes des minorités visibles qui sont finalement, invisibles. Il s'agit d'activités diverses visant à développer les habiletés professionnelles et personnelles tout en stimulant la motivation de s'impliquer dans les sphères de décision. Le deuxième volet est celui de l'entrepreneuriat. CHAFRIC considère que l'employabilité est importante, mais que l'entrepreneuriat est une option valorisante puisqu'il s'agit de créer son propre emploi et des emplois pour les autres.

C'est pourquoi l'organisme a mis sur pied différentes formations et activités visant à promouvoir l'entrepreneuriat chez les femmes noires.

Le défi que l'organisme essaie de relever est de miser sur les acquis et les connaissances des femmes ciblées ainsi que de catalyser le réservoir de talents qu'elles représentent. En fait, il s'agit de rallier le dynamisme des femmes ainsi qu'une meilleure utilisation des compétences professionnelles et du potentiel entrepreneurial de ces femmes afin de leur permettre de participer de façon optimale au processus de développement de la société d'accueil. CHAFRIC propose à cet effet une approche d'intervention globale qui considère la femme et son projet à travers sa trajectoire migratoire, académique, familiale, culturelle et professionnelle. L'approche part du vécu de la personne et l'accompagne vers l'autonomie financière par la création d'entreprise ou l'intégration professionnelle

Plusieurs activités sont proposées dans le cadre du programme Femmes et leadership. Certaines visent principalement à catalyser et promouvoir des modèles de réussites afin de redonner confiance aux femmes des communautés noires. On y propose aussi des activités de réseautage ainsi que des rencontres de reconnaissance de soi qui visent à cerner ses points forts et ses faiblesses. De plus, on propose un outil central au programme Femmes et leadership : le Cercle d'entraide pour femmes immigrantes. Il s'agit d'un système inspiré des tontines africaines où chaque membre contribue au capital qui sera prêté aux femmes à tour de rôle afin de soutenir leurs différents projets. Ce cercle d'entraide permet, entre autres, de construire un historique financier. De plus, il offre un soutien social, ainsi qu'il permet de développer un sentiment d'appartenance et de briser l'isolement.

Le programme CEPFI est principalement orienté sur l'employabilité. Dans le cadre d'une entente entre CHAFRIC et la CDEC Lasalle-Lachine, le programme offre une formation personnelle et professionnelle afin de faciliter l'accès à l'emploi. Le CEPFI est né d'une constatation que ce n'est pas toutes les femmes du programme Femmes et leadership qui ont les capacités pour devenir entrepreneures; il s'agit alors d'orienter ces femmes vers le marché de l'emploi. La formation personnalisée se base sur les cinq leviers de la personne, soit le projet de cette personne, sa profession et son niveau académique, sa trajectoire migratoire, sa culture et sa famille. Il s'agit de prendre en compte les réalités de chaque personne. Par exemple, un ou une immigrant-e provenant d'un pays de guerre n'évoluera pas de la même manière dans le contexte de la société d'accueil qu'une ou un immigrant-e économique; une femme avec une formation universitaire n'aura pas les mêmes besoins que celle sans formation spécifique qui a suivi son mari dans l'immigration.

Après la présentation de Monsieur Coundoul quelques questions ont été posées. Premièrement, prenant en considération que la principale barrière à l'emploi et à l'entrepreneuriat est l'adaptation de la personne en tant que telle et non ses compétences, quels sont les principaux problèmes notés par le CHAFRIC et quelles sont les techniques utilisées pour soutenir ces personnes?

À cela, Monsieur Coundoul a répondu que la principale difficulté était le fait que le Québec était une société de communication très avancée et qu'il y avait des codes spécifiques pour vendre un produit, se présenter, etc. De plus, les habitudes et les codes culturels de la société d'accueil devront être présentés, compris et utilisés par toute personne en affaires. À titre d'exemple, Monsieur Coundoul a mentionné le fait que pour une femme africaine, il n'était pas facile de s'imaginer inviter un homme au restaurant pour régler une question d'affaires. Dans les formations offertes par le CHAFRIC, un spécialiste aborde ce genre de question.

Par la suite, la question de la promotion a été abordée. Comment rejoindre les populations afin de les intéresser à l'entrepreneuriat et de présenter les services d'aide et d'appui? Monsieur Coundoul a alors expliqué que CHAFRIC a ciblé un groupe spécifique de la population : les communautés noires. Afin de rencontrer les membres de ces communautés et de les sensibiliser à l'entrepreneuriat, l'organisme se rend dans les lieux de rencontre tels que les mosquées, les églises, etc. Cependant, il y aurait différents moyens déployés pour promouvoir l'entrepreneuriat auprès des communautés diverses.

4. Nicole Beaudoin

« L'évolution de l'entrepreneuriat féminin à Montréal »

Nicole Beaudoin a travaillé pendant 25 ans comme comptable agréée au sein de différentes entreprises, dont Via Rail, chez qui elle a été vice-présidente des finances. Par la suite en 1993, elle a acquis le Réseau des femmes d'affaires du Québec et en 2005, elle a créé le Centre d'entrepreneuriat féminin du Québec. Depuis peu, elle a vendu le RFAQ et quitté le Centre d'entrepreneuriat féminin du Québec pour devenir consultante. Dans le cadre de ce symposium, elle nous a présenté un portrait des réalités actuelles des femmes entrepreneures ainsi que l'évolution de l'entrepreneuriat féminin au Québec.

Tout d'abord, Madame Beaudoin a exposé un historique des droits des femmes au Québec afin de nous rappeler que les acquis actuels sont relativement récents. En 1929, les femmes ont été reconnues comme des personnes au sens de la loi, en 1940 elles ont obtenu le droit de vote. C'est seulement en 1964 que les femmes obtiennent le droit d'effectuer des transactions financières. Aujourd'hui, 60% des femmes ont un emploi rémunéré et on observe une montée importante et rapide de l'entrepreneuriat féminin. En 1997, dans le cadre d'une rencontre de l'OCDE à Paris à laquelle Madame Beaudoin a assisté, les gouvernements fédéral et provincial ont été sensibilisés à la réalité de l'entrepreneuriat féminin. De cette rencontre, sont nées certaines mesures favorisant l'entrepreneuriat féminin.

Madame Beaudoin nous a par la suite présenté un portrait des femmes entrepreneures au Québec, appuyé par quelques statistiques provenant du livre L'Entrepreneuriat féminin au Québec, publié en 2007, écrit par Louise St-Cyr et Francine Richer, en collaboration avec le Réseau des femmes d'affaires du Québec. Ce portrait a été divisé en quatre parties exposant ce qui distingue les femmes entrepreneures.

Tout d'abord la taille de l'entreprise : généralement, les entreprises dirigées par les femmes sont plus petites que celles dirigées par les hommes et elles ont une croissance plus modeste. De plus, les femmes prennent moins de risque que leurs collègues masculins. Les femmes sont donc à la tête de petites/moyennes entreprises (PME) qui forment actuellement 80% des entreprises du Québec. Pour Madame Beaudoin, il serait donc important que politiquement, des décisions soient prises afin d'appuyer le développement général des PME au Québec. Ainsi, indirectement, on appuierait l'entrepreneuriat féminin et probablement l'entrepreneuriat féminin immigrant.

De plus, le domaine d'activité distingue les femmes des hommes entrepreneurs. En effet, 66% des entreprises dirigées par des femmes sont dans le domaine des services. Selon Madame Beaudoin, cela s'explique par le fait que les femmes sont beaucoup reliées aux domaines qui touchent l'humain tel que la santé, l'éducation, l'alimentation, les services sociaux et les domaines culturels.

Une autre réalité distingue les femmes entrepreneures des hommes entrepreneurs : la motivation. Pour les femmes, les motivations premières sont principalement être son propre patron, avoir des conditions de travail flexibles, accomplir de nouveaux défis et contrôler sa propre destinée. De plus, la croissance rapide de l'entreprise n'est pas l'objectif principal des femmes entrepreneures. En effet, selon les statistiques canadiennes, 63% des entreprises en forte croissance sont des entreprises masculines. La personnalité des femmes entrepreneures est aussi à l'origine de ce type de décision. Il a été remarqué que les principales valeurs priorisées par les femmes entrepreneures sont la sécurité pour la famille, le souci de l'accomplissement et la qualité de vie.

Enfin, l'âge et le bagage académique sont souvent cités comme différences entre les femmes et les hommes entrepreneurs. Aujourd'hui le niveau d'éducation des femmes est en augmentation : 63% des baccalauréats sont obtenus par des femmes. Pour ce qui est de la maîtrise et du doctorat, on dénombre autant d'hommes que de femmes. Quant à l'âge moyen des femmes entrepreneures, elles sont, généralement plus jeunes que les hommes. Madame Beaudoin a observé au Centre d'entrepreneuriat et ailleurs que ce phénomène est dû au fait que les femmes démarrent leurs entreprises avant ou quelques temps après avoir eu des enfants.

Par la suite Madame Beaudoin a exposé les quatre défis relevés par les entrepreneur-e-s et peut-être encore plus particulièrement par les femmes. Le premier défi est le financement. Les femmes se tournent plus souvent vers ce qui est appelé le « love money » soit un prêt de leurs proches, ou encore utiliseront leurs finances personnelles. Elles vont, à tort, se diriger moins facilement vers les institutions bancaires. Bien que les banques soient actuellement plus accessibles pour les femmes, il existe encore certaines institutions qui sont réfractaires à accorder des prêts aux femmes.

Un autre défi consiste en la globalisation des marchés. Actuellement, le contexte économique et technologique évolue très rapidement, les produits voyagent. Il s'agit de s'adapter aux nouvelles cultures, d'être flexibles et, ce qui est de plus en plus recherché, d'être socialement engagés.

Le troisième défi consiste à se créer un réseau de contacts influents. Il faut apprendre à se présenter dans les différentes activités, gérer les contacts, savoir donner et recevoir de l'aide et de l'appui afin de se constituer un réseau solide.

Enfin, le dernier défi consiste en l'innovation, gage de succès en ce 21^{ème} siècle. Sans être nécessairement technologique, ces innovations peuvent être en design ou dans d'autres domaines jugés plus féminins.

Madame Beaudoin a conclu sa présentation sur le fait que les femmes ont de plus en plus le pouvoir du nombre et qu'elles sont un moteur de croissance économique. Elle nous a rappelé que les femmes réussissent très bien en affaires en mettant de l'avant leurs qualités et leurs forces. Les femmes entrepreneures amènent de la diversité dans la façon de comprendre le monde des affaires, et cela est très rafraîchissant et porteur

d'avenir. Madame Beaudoin a rappelé que les portes ont été ouvertes. Maintenant, il s'agit que toutes les femmes, immigrantes ou non, continuent la course.

Une question posée par Madame Carolyne Désy de l'IREF a suivi cette présentation. Compte tenu de la présence de plus en plus importante de femmes entrepreneures, il y a donc de plus en plus de femmes employeurs. Avons-nous des statistiques représentant leur poids dans l'économie actuelle?

À cela Madame Beaudoin a répondu qu'en effet, il y avait de nombreuses femmes employeurs. Celles-ci ont des caractéristiques généralement différentes des hommes employeurs : elles sont généralement moins hiérarchiques, elles soutiennent les autres femmes dans leur cheminement afin qu'elles réussissent, elles priorisent toujours les valeurs de l'égalité, de la famille versus celles de la réussite économique.

Finalement, Madame Beaudoin raconte qu'en 17 ans à la tête du Réseau des femmes d'affaires du Québec, elle a participé à des activités d'échanges visant à créer des liens avec des femmes entrepreneures de différents pays du monde. Un groupe de femmes allait à la rencontre de femmes d'ailleurs et recevait ensuite ces femmes au Québec. Dans le cadre de ces voyages, Madame Beaudoin a pu observer que l'un des pays où la vie est la plus facile pour les femmes est le Canada.

Madame Paré conclut en rappelant que ce n'est pas toujours facile pour les femmes, même au Canada, qu'il y a de la place pour les femmes entrepreneures mais qu'il fallait la prendre.

III. Table-ronde et période de questions

Lors du Symposium, l'après-midi était réservé à la table-ronde suivie d'une période d'échanges et de questions. Dans un premier temps, nous indiquerons le nom et la fonction des cinq participants à la table ronde, puis nous présenterons les principaux thèmes et idées soulevés par chaque participant. Et enfin, dans une dernière partie, nous rappellerons les questions posées par les invités ainsi que les réponses et/ou pistes de solutions qui s'y rattachent.

1. Présentation des participants

Les cinq personnes qui ont accepté de participer à la table ronde de ce Symposium sont : Madame **Roselyne Mavungu** actuellement directrice générale de la Compagnie F, un organisme montréalais qui a pour mission l'autonomie financière des femmes pour l'entrepreneuriat. Sont également présents **Madame Johanne Côté-Galarneau**, directrice de Défi Montréal et du service Immigration-Québec sud, **Monsieur Claude Lauzon**, directeur de la CDEC Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce depuis sa création en 1992, **Monsieur Komlan Messie** qui est le président et co-fondateur du Réseau des Entrepreneurs et Professionnels Africains (REPAF) et enfin **Madame Marie Brouillet**, directrice générale du Centre d'entrepreneuriat féminin du Québec (CEFQ) et vice-présidente de son conseil d'administration.

Dans cette partie, nous allons rappeler les principales idées et thèmes abordés par chacun des participants, dont l'intervention était d'une quinzaine de minutes. Afin de respecter le programme du Symposium, nous allons reprendre l'ordre dans lequel les participants sont intervenus.

2. Intervention de Claude Lauzon

Monsieur Lauzon a été la première personne à faire une présentation. Dans un premier temps, il a rappelé la signification de l'acronyme CDEC, à savoir Corporation de développement économique communautaire, structures qui ont vu le jour il y a environ 25 ans, et dont la plupart sont à Montréal. Les premières CDEC, à Montréal, ont été mises sur pied dans les quartiers centraux (Centre-sud, Sud-ouest, Hochelaga-Maisonneuve) dans le but de répondre aux problématiques de désindustrialisation. Il rappelle également les principaux mandats des CDEC à savoir : celui du développement de l'entrepreneuriat et du soutien aux entreprises. Ce programme, créé en 1998, permet aux CLD (Centre local de développement) et aux CDEC mandatées par un CLD d'offrir des services individuels ou de groupes, de même que des fonds d'investissements. Citons par exemple le fond d'investissement « Jeunes Promoteurs » offert en partenariat avec le SAJE (Service d'aide aux jeunes entrepreneurs). Monsieur Lauzon rappelle qu'une CDEC doit aussi faire de l'économie sociale. Notons que les CDEC possèdent

un fond local d'investissement, qui permet d'offrir à de nouveaux et nouvelles entrepreneur-e-s des prêts avec peu de garanties. Dans ce cas, ce sont les CDEC qui assument les risques éventuels et non l'entrepreneur-e qui a emprunté.

Il mentionne que depuis quinze ans, a été mis en place un fonds d'investissement en partenariat avec l'Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM), qui s'appelle FACILE et qui propose des prêts entre 1 000 et 15 000\$, essentiellement aux femmes, nouveaux arrivants et aussi aux personnes à faible revenu. Monsieur Lauzon rappelle que la CDEC Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce accorde beaucoup d'intérêt à l'entrepreneuriat féminin, et que cela se manifeste par divers liens et partenariats, notamment avec la Compagnie F depuis 1993 (exemple de la création du premier cercle d'emprunt dédié aux femmes anglophones, le *Loan Circle*). La CDEC est très attentive à la question du soutien au démarrage de l'entreprise ainsi qu'aux questions de gouvernance, c'est pourquoi elle a mis sur pied des projets qui visent à faire de l'éducation au niveau de la gouvernance d'entreprise (exemple de l'organisme Petites-Mains maintenant situé dans le quartier Villeray). Par ailleurs, notons la création de coopératives de travail, en partenariat avec la coopérative de développement régional. Enfin, le directeur de la CDEC nous apprend qu'un guide sur les meilleures pratiques, au niveau de l'entrepreneuriat a été publié pour la première fois, il y a trois ans déjà. Ce guide est en fait un outil destiné à des personnes, en particulier aux femmes, qui ont de la difficulté à trouver une idée d'entreprise. Ce guide a été très apprécié et il est désormais accessible sur le site Internet de la CDEC, en anglais et en français.

Enfin, Monsieur Lauzon nous explique que pour lui, c'est important que la structure et le modèle de gouvernance de la CDEC, c'est-à-dire le conseil d'administration, soit un lieu qui permette avant tout d'acquérir de nouvelles compétences, notamment au niveau de la gouvernance. De ce fait, les CDEC qui constituent l'une des rares organisations sans but lucratif à Montréal, ont des conseils d'administration où les gens ne sont pas cooptés. Cela signifie que les gens sont élus par leurs pairs et qu'il existe des collèges électoraux composés de personnes issues de différents milieux. La CDEC dirigée par Claude Lauzon, comporte quatre sièges sur dix-sept réservés aux gens d'affaires, et le reste est réparti entre des individus, des syndicats, etc. Par ailleurs, on incite beaucoup les entrepreneur-e-s à se présenter au conseil d'administration, notamment pour qu'ils ou elles puissent mettre de l'avant leur savoir-faire et aussi participer aux comités de sélection des projets. En effet, dans cette CDEC, c'est le conseil d'administration qui forme les comités de sélection des projets. Enfin, le dernier point abordé par notre premier intervenant est le fait qu'un budget de formation est prévu pour tous les projets de financement, sous la forme de prêts ou de subventions. Cette enveloppe est par ailleurs automatiquement dédiée aux gestionnaires afin qu'ils ou elles puissent développer des compétences à ce niveau.

3. Intervention de Roselyne Mavungu

Madame Roselyne Mavungu rappelle que Compagnie F, autrefois connue sous le nom de Femmes d'ici et d'ailleurs, existe depuis 1997. La mission première de cet organisme à but non lucratif est d'aider les femmes de toutes origines à atteindre leur autonomie financière par le biais de l'entrepreneuriat.

Des formations adaptées à la clientèle « femmes » :

Grâce à l'expertise de Compagnie F, les femmes qui se demandent si elles ont le profil d'une entrepreneure peuvent suivre une formation d'appoint dénommée *Femmes Entrepreneures* offerte en partenariat avec Emploi-Québec. Cette formation leur permet de vérifier leur potentiel entrepreneurial et de préciser leurs projets professionnels. En partenariat avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Compagnie F propose également deux programmes de lancement d'entreprises destinés aux femmes qui ont déjà leur idée d'affaire. Ces programmes réunissent le *Coaching d'entreprise* approprié aux idées d'entreprises de toute sorte et *Art-Affaires*, un volet particulier consacré aux artistes et artisanes. De plus des initiatives telles que *Le marché des Métiers d'arts de Compagnie F* ainsi que la *Galerie d'art* et la *Boutique* en plein cœur de la Plaza St-Hubert donnent aux femmes artistes ou artisanes l'opportunité d'exposer et de vendre leurs œuvres et produits dans un lieu sympathique ouvert au public.

Des entreprises favorables aux femmes entrepreneures :

Roselyne Mavungu mentionne que Compagnie F œuvre constamment à la mise en place de nouvelles initiatives. La volonté de rechercher davantage d'outils dédiés à la clientèle féminine permet, par exemple, l'organisation annuelle de deux événements majeurs : le concours *Défi de l'entrepreneuriat féminin* et les *Journées de l'entrepreneuriat féminin*. Par ailleurs, Compagnie F a contribué à la mise en place d'un projet concerté, *Investissement-Femmes-Montréal*, un fonds féminin. Ce projet est une initiative conjointe de Compagnie F, de la Conférence régionale des élus de Montréal, du fonds communautaire d'emprunt ACEM et du Y des Femmes de Montréal. Il s'agit d'un fonds réservé aux femmes, où elles peuvent emprunter entre 1000 et 25 000\$, dans un contexte autre que celui des banques.

Des participantes d'horizons divers :

La directrice générale de Compagnie F constate que, bien qu'ayant toujours desservi une clientèle d'origines diverses, de plus en plus de femmes immigrantes participent aux différents projets évoqués, et que contrairement à la clientèle québécoise celles-ci rencontrent plus de difficultés. On sait, entre autres, que les femmes en général démarrent des entreprises avec pour seule mise de fonds leur épargne personnelle, qu'elles touchent souvent à des secteurs d'activités non primés par les institutions financières ni par certaines instances d'aide au démarrage d'entreprises parce que les secteurs d'activités dans lesquels elles opèrent le plus (la restauration, le commerce de détail, la couture, le design. pour ne citer que ceux là) ne correspondent pas à leurs critères ni à leurs créneaux car il s'agit de secteurs à risque.

Pour ce qui est des femmes immigrantes, celles-ci vivent une double discrimination liée au genre et au fait d'être immigrante. Il est apparu que ces femmes avaient besoin d'un accompagnement particulier pour réussir à stabiliser leur situation personnelle et familiale au Québec, mais aussi pour faire le passage d'activités entrepreneuriales informelles vers des pratiques d'affaires formelles, pour accéder à du financement. On constate que la plupart des immigrantes se retrouvent, tôt ou tard, face à de nombreuses barrières d'intégration socioprofessionnelle et ce phénomène amène aussi certains, au-delà de l'opportunité d'affaires, à créer une entreprise par nécessité. Et passer à l'action est chose facile pour elles même sans expérience d'entrepreneure car faire leur projet de vie ailleurs est déjà toute une entreprise. La prise de conscience de ces problématiques a été l'occasion de mettre en place un projet pilote (FIGR) pour identifier des moyens novateurs d'améliorer l'accès des Femmes issues de l'Immigration et des Groupes Racisés aux programmes d'entrepreneurship. Le projet pilote FIGR lancé en 2005, en partenariat notamment avec la CDEC Plateau Mont-Royal, offre un accompagnement durable et soutenu aux femmes, dans la préparation de projets d'affaires et dans leurs recherches de financement.

Madame Mavungu rappelle qu'environ 250 000 immigrants arrivent chaque année au Canada et la majorité s'installe soit à Vancouver, à Toronto ou à Montréal. Il s'agit donc d'une clientèle importante avec des besoins significatifs qu'il faut prendre en main en ce temps de déficit de la relève entrepreneuriale.

C'est pourquoi il est important et nécessaire d'offrir un accompagnement particulier aux femmes immigrantes pour les outiller. Il faut être en mesure de les informer de la réalité québécoise, comme par exemple les quartiers favorables ou non à l'installation du type d'entreprise qui est le leur. En effet une étude de marché approfondie et éclairée s'avère nécessaire pour d'assurer la viabilité de leurs projets d'affaires en fonction des réalités locales. Ces raisons non négligeables amènent Madame Mavungu à conclure qu'il est essentiel, comme le fait Compagnie F, de proposer une alternative de formation et d'accompagnement qui tienne compte des spécificités de la clientèle-cible, en l'occurrence les femmes entrepreneures, et plus particulièrement des entrepreneures immigrantes.

4. Intervention de Johanne Côté-Galarneau

Madame Côté-Galarneau, troisième intervenante de la table-ronde, commence par dresser un portrait général de l'immigration avant d'aborder la question de l'entrepreneuriat et des femmes. Elle rappelle que depuis quelques années, l'immigration qui arrive au Québec est de type économique et donc répond à différents critères de sélection. Il est également important de revenir sur un mythe souvent entendu à propos de l'immigration, à savoir que beaucoup de personnes pensent que les immigrant-e-s sont plus nombreux aujourd'hui qu'auparavant. Or, en 1957 les immigrant-e-s représentaient 1,15% de la population, tandis qu'en 2010 le pourcentage est descendu à 0,58%. En réalité, comme le mentionne Madame Côté-Galarneau, il s'agit d'un effet-miroir, car les bassins de sélection sont plus variés que durant les années 1950. Par ailleurs, précisons qu'à l'heure actuelle aucun pays n'est la source de

plus de 10% de l'immigration. En effet, si on additionne les dix premiers pays de sélection, cela représente 50% du niveau global de l'immigration. La proportion des immigrant-e-s qui s'installent à Montréal diminue progressivement, au profit des couronnes sud et nord de l'île de Montréal et des régions.

L'immigration se fait principalement à travers trois programmes : le programme des travailleurs et travailleuses, le programme d'investisseur-e-s et le programme pour les entrepreneur-e-s. Pour immigrer au Québec en tant qu'entrepreneur-e, il faut répondre à de nombreux critères (avoir 300 000\$, deux ans d'expérience, durée de formation suffisante, compétences linguistiques etc....), qui s'avèrent assez contraignants : ce programme n'est donc pas très utilisé. La majorité des immigrant-e-s arrivent au Québec, grâce au programme de travailleurs sélectionnés. Le ministère de l'Immigration et Communautés culturelles a fait le constat que les problèmes d'intégration en emploi, de racisme ou de discrimination sont encore bien présents et qu'il est donc nécessaire de trouver de nouvelles façons de faire. Actuellement, il y a un partenariat avec Emploi-Québec et la CRÉ. Au cours d'une journée d'échanges et de discussions (25 mars 2010) avec des fonctionnaires du Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles d'Emploi Québec, des réseaux de l'éducation et du réseau communautaire, un constat est fait : on ignore les actions et réalisations de tous et toutes, ce qui crée de la confusion. C'est pourquoi, à partir du 25 novembre 2010 (date de l'annonce faite par conférence de presse) s'est créé un répertoire de l'ensemble des initiatives ou des services qui existent, de manière à faciliter l'intégration professionnelle des personnes immigrantes.

À propos de l'entrepreneuriat féminin, elle souligne que les actions menées par Défi Montréal ont pour objectif de faciliter et d'accélérer l'intégration en emploi des personnes nouvellement arrivées au Québec. Mme Côté-Galarneau nous rappelle qu'à l'intérieur de Défi Montréal, il y a six vagues de projets financés par le Ministère de l'Immigration et Communautés Culturelles. La première, qui a pris fin en septembre dernier, comportait un seul projet avec un volet entrepreneurial. Dans la deuxième vague, trois projets traitaient d'entrepreneuriat. L'un est la création d'un certificat en entrepreneuriat (il s'agit d'une association entre les HEC et l'École Polytechnique de l'Université de Montréal), de manière à encourager les ingénieur-e-s à commercialiser leur invention. Le second projet, offert par Investissement-Femmes, vise à soutenir des femmes qui sont à l'étape du démarrage des entreprises. Quant au troisième projet, il s'agit d'un partenariat entre l'Espace féminin arabe et le Réseau des femmes d'affaires du Québec, dont l'objectif est de mettre de l'avant des modèles de réussite, qui ont la capacité de redonner la confiance et l'espoir à de nouvelles arrivantes. Faire travailler en binôme ces organismes devrait stimuler l'émergence de nouveaux modèles de réussite féminins (modèles de femmes italiennes, sénégalaises et autres).

5. Intervention de Komlan Messie

La quatrième intervention de cette table ronde est celle de Monsieur Komlan Messie, président du Réseau des entrepreneurs et professionnels africains. Il mentionne que son organisme prend en considération plusieurs critères par rapport à la question de l'entrepreneuriat. Il existe plusieurs formes d'immigration, mais pour ce qui est de l'immigration récente, on constate que les gens qui répondent aux différents critères de sélection des programmes d'aide, arrivent au Québec vers 28, 30 ans ou plus selon les cas. Or, si on prend l'exemple du financement, plusieurs fonds gérés par les CDEC ou les CLD sont réservés uniquement aux personnes de moins de 35 ans. Bien qu'il s'agisse d'un critère pour encourager l'entrepreneuriat jeunesse, plusieurs personnes (hommes et femmes) ont témoigné de l'effet dissuasif que ces mesures pouvaient avoir sur un projet d'entreprise viable, mais où l'entrepreneur-e ne peut pas recevoir de soutien financier. Le REPAF a constaté l'existence de beaucoup de micro-entreprises chez les femmes immigrantes. Leurs réseaux immédiats quand elles arrivent au Québec étant leur entourage ou la famille, elles identifient un besoin qui permet de répondre aux besoins de ces personnes. Le défi est de les inciter à agrandir leur entreprise, pour dépasser la forme de la travailleuse autonome.

L'idée est donc de mettre en place des réseaux d'affaires, notamment parce que les immigrant-e-s peuvent se sentir à l'écart des autres personnes, qui font référence à des événements ou lieux communs. C'est pourquoi le REPAF travaille en collaboration avec le Réseau des femmes d'affaires du Québec (RFAQ), le Centre de formation en entrepreneuriat (CFQ) ou encore la Jeune chambre de commerce haïtienne (JCCH) de manière à établir des réseaux de contacts. Monsieur Messie évoque également la question des ordres professionnels, dont le nombre est supérieur à 40 au Québec. Il pense que ceux-ci sont un frein à l'intégration professionnelle de plusieurs personnes. Il faut améliorer cette situation, notamment pour les femmes entrepreneures dans le domaine des technologies de l'information. Komlan Messie rappelle aussi qu'il y a souvent une mauvaise compréhension du cheminement de l'immigrant-e, et qu'il est nécessaire de comprendre que ces personnes ont besoin de temps pour connaître leur nouveau milieu de vie.

Enfin, le président du REPAF aborde le point du mentorat d'affaires, élément primordial pour permettre aux entrepreneurs et aux femmes immigrantes de pouvoir prendre leur place. Il explique qu'un mentor permet de développer le savoir-être entrepreneurial, qui est présent chez chacun et chacune d'entre nous. Il précise être ravi que Marie Brouillet soit dans cette cellule de mentorat intitulée « la cellule de la diversité ». Celle-ci est par ailleurs en lien avec la Fondation de l'Entrepreneurship et le conseil régional de mentorat, présent au niveau de Montréal.

6. Intervention de Marie Brouillet

La dernière intervention de la table ronde est celle de Madame Marie Brouillet, qui se définit elle-même comme une entrepreneure, mais qui est également enseignante. Il faut rappeler qu'au départ le Centre d'entrepreneuriat féminin (CEFQ) existait sous le nom de l'Institut de Formation de Gens d'Affaires (IFGA), et ce, depuis 1998. C'est en 2005, grâce à Développement Economique Canada et différentes subventions, que le CEFQ a été créé. La mission du CEFQ est d'offrir de l'accompagnement, de l'aide, de la formation aux femmes, et aux hommes, qui ont une idée d'entreprise ou bien qui sont déjà en affaires. Beaucoup de personnes sont présentes au niveau du pré-démarrage (avec l'offre de formations), et c'est là que se démarque le travail fait au CEFQ, puisqu'en tant que directrice générale et vice-présidente du conseil d'administration, Marie Brouillet mentionne que le CEFQ a décidé de se repositionner, de manière à pouvoir compléter les offres existantes. Enseignante elle-même, elle signale l'offre d'un cours en lancement d'entreprise, qui permet d'offrir du *coaching*, du mentorat et de l'accompagnement.

Elle précise aussi que les femmes immigrantes sont la principale clientèle du CEFQ. Celles-ci sont de plus en plus formées, éduquées et ont plus de moyens pour démarrer leur entreprise, c'est pourquoi elles sont désormais plus présentes dans l'entrepreneuriat économique plutôt que l'entrepreneuriat de nécessité. On pense généralement qu'il y a de grandes différences entre celles qui sont immigrantes et celles qui ne le sont pas, mais Marie Brouillet a pu constater dans les cours qu'elle donne, que cela crée surtout une mosaïque extraordinaire, qui apporte beaucoup de richesse à chaque participante. Elle rappelle que le CEFQ accorde de l'importance aux valeurs féminines de gestion et précise que désormais, le nouveau positionnement du CEFQ est l'entrepreneuriat branché et cohérent. Les technologies sont de plus en plus nombreuses et il est important que les immigrant-e-s sachent les utiliser, notamment pour savoir où se trouvent leurs client-e-s potentiels. On observe que les réseaux sociaux de type *Facebook* ou *LinkedIn* se transforment progressivement en réseaux d'affaires. Malgré tout, il ne faut pas laisser de côté les réseaux réels, entre personnes, en rencontres ou réunions. Marie Brouillet mentionne également la question du référencement naturel (en anglais, le *Search Engine Optimization*) qui consiste à être là, quand les gens nous cherchent, sur Internet par exemple. Quand elle parle d'entrepreneuriat cohérent, elle fait ici référence à la cohérence entre l'économie et l'écologie (voir les travaux d'Yves Lusignan), c'est-à-dire de prendre soin de notre environnement, notre écologie, tout en ayant une économie saine.

Pour Marie Brouillet, il est important de démystifier les formations que l'on offre aux entrepreneur-e-s immigrant-e-s, le *coaching* qui leur est proposé, car plusieurs personnes ne savent pas faire la différence entre un entrapreneur, un travailleur autonome etc.... Dans ce genre de situation, les réseaux s'avèrent utiles car ils offrent la possibilité de partager des expériences ou des alliances. Ce qu'elle a constaté à propos de l'entrepreneuriat pour les femmes immigrantes, c'est une évolution, puisque les personnes sont plus instruites, éduquées, curieuses et plus informées qu'auparavant. Mais tout cela demande aussi un temps d'intégration qui varie selon les individus. Enfin,

par rapport à l'idée d'impliquer des gens, notamment dans les conseils d'administration, Marie Brouillet explique que celui du CEFQ est composé de manière égalitaire entre les hommes et les femmes, avec notamment une étudiante qui a gradué dans le cours « lancement d'entreprise ». De plus, on apprend que le CEFQ s'est tourné vers une nouvelle Commission scolaire, pour répondre à un mandat provincial qui leur a été confié, de manière à rencontrer différent-e-s acteurs et actrices dans les régions et voir comment les offres actuellement proposées aux immigrant-e-s peuvent être améliorées.

7. Période de commentaires et questions

Dans cette seconde partie, nous allons exposer les commentaires émis à propos des interventions de la table ronde, les questions qui ont été soulevées, de même que les réponses ou pistes de solutions qui s'y rattachent.

- Madame Beaudoin félicite tous les participants. Selon elle, depuis qu'on a commencé à parler d'entrepreneuriat féminin à Paris en 1997, beaucoup de travail a été fait. Elle ajoute même que le Québec est un modèle dans le monde, à cet effet.
- Madame Brouillet rajoute un élément très important, en expliquant que d'ici quelques années, le Québec va manquer de façon assez dramatique d'entrepreneur-e-s. C'est pourquoi il faut dès maintenant commencer à former, intéresser les gens à l'entrepreneuriat, de manière à développer si possible une culture entrepreneuriale, qui soit cohérente avec une économie saine.
- Monsieur Lauzon rappelle la création d'un nouveau site Internet www.infoentrepreneurmontreal.org qui permet à tout individu, qui a une entreprise ou qui désire en démarrer une, de rechercher quels sont les services ou ressources déjà présentes dans une zone géographique bien précise. La création de ce site répond ainsi à un souhait de connaître ce que tout le monde fait, émis par de nombreuses personnes lors d'un colloque organisé par Projets Entrepreneurs Montréal en 2006. Il revient sur la question de la limite d'âge fixée à 35 ans dans le programme Jeunes Promoteurs, et tient à préciser qu'en 1992 celui-ci était fixé à 30 ans, donc il y a déjà une amélioration. De plus, d'autres programmes existent pour répondre à la spécificité de statut de chaque individu, et le programme Jeunes Promoteurs existe parce que d'ordinaire ce sont les jeunes qui ont plus de difficultés dans l'accès au financement de leur projet.
- Laëtitia Legrain nous informe que depuis le mois d'octobre, le SAJE organise trois ateliers pour les nouveaux et nouvelles arrivant-e-s qui sont un complément au guide ImmigrAffaires. Les ateliers d'une durée de trois heures sont proposés gratuitement aux personnes arrivées au Québec depuis moins de cinq ans. Ils ont pour objectif d'expliquer les normes et les cultures de travail au Québec. Les trois ateliers offerts sont les suivants : « être immigrant-e entrepreneur-e au

Québec », « les règles et les cultures d'affaires au Québec » et « les normes de travail ».

- Sylvie Paré pose une question à propos du guichet unique : **est-ce que ça vaut encore la peine de parler de cette conception ou faudrait-il mettre celle-ci de côté, pour aller vers un entrepreneuriat vert et écologique, comme mentionné par Marie Brouillet ?**
- À ce propos, Madame Côté-Galarneau commence par rappeler la façon dont sont organisés les services en matière d'immigration, à Montréal et dans la province. Elle explique qu'à terme, des services d'immigration vont devenir des points d'entrée pour les nouveaux et nouvelles arrivant-e-s, ce qui signifie que l'ensemble des services auxquels ils ou elles ont droit viendront de ces portes d'entrées. Elle nous indique également que le MICC et Emploi-Québec parle beaucoup de continuum de services, de manière à éviter les redondances entre les services. Cela permet notamment une offre de services en continuité et sans dédoublement. Elle préconise donc la continuité du service par rapport à l'idée du guichet unique.
- Claude Lauzon nous explique qu'à l'époque de la création des CLD en 1998 et d'Emploi-Québec, le ministre Chevrette a voulu créer pour chacune des MRC ou arrondissements dans le cas de Montréal, une structure qui va au-delà du guichet unique. On constate que la majorité des mesures en entrepreneuriat et développement économique sont planifiées, c'est pourquoi tous les trois ans les CLD réalisent un PALEE (Plan d'action local pour l'économie et l'emploi) c'est-à-dire une analyse du territoire qui permet par la suite d'ajuster ses propres outils. Il rappelle par ailleurs que chaque CLD est libre de choisir le coffre à outils qu'il propose à sa clientèle. Par exemple, le CLD de Saint-Laurent a décidé de ne pas soutenir les projets d'économie sociale. Dans certains cas, ce sont des décisions que les gens ne comprennent pas, mais ces choix sont faits par un conseil d'administration et sont aussi fonction de dynamiques particulières. Aujourd'hui chaque CLD peut ajuster les montants dédiés au programme « Jeunes Promoteurs » en fonction de ses priorités, tandis qu'auparavant le montant égalitaire pour tout le monde était fixé par le ministère d'Industrie et du Commerce. Le montant maximum peut désormais s'élever à 12 000 voire 15 000\$ pour un ou une jeune promoteur-e. Le CLD dirigé par Claude Lauzon donne 8 000\$. Au final, Monsieur Lauzon préconise la prudence par rapport au guichet unique et l'idée de standardisation à travers l'ensemble du Québec, car le milieu est plus hétérogène qu'on ne le pense, surtout à Montréal.
- Roselyne Mavungu ajoute que la Compagnie F porte aussi un regard assez critique sur le guichet unique. Comme elle travaille avec une clientèle principalement composée de femmes immigrantes, elle explique par exemple que dans certains cas, les maris de ces femmes immigrantes ne leur permettraient pas d'aller suivre des formations dans des endroits mixtes. Mettre en place un système de guichet unique reviendrait à généraliser l'accompagnement et l'offre de services, alors que la variété des clientèles demande qu'on accorde une

attention particulière aux spécificités de chaque individu. Elle trouve également intéressant l'idée de partager avec une clientèle d'hommes, l'expérience acquise avec la clientèle féminine. On peut alors discuter avec plusieurs entrepreneur-e-s, voir les différents parcours possibles et les particularités de chacun-e. Par exemple, le comportement des hommes envers le remboursement d'un emprunt, est très différent de celui des femmes, puisque ces dernières sont beaucoup plus soucieuses face au remboursement que leurs homologues masculins. Au final, la Compagnie pense que la mise en place d'un guichet unique pourrait marginaliser encore plus certaines clientèles.

- Un autre point est soulevé par Monsieur Saliou Coundoul, conseiller en démarrage d'entrepreneuriat pour le CHAFRIC (Chantier d'Afrique du Canada). Comme évoqué dans la matinée, il rappelle qu'il n'y a pas beaucoup de statistiques sur l'entrepreneuriat féminin, au Québec plus particulièrement. Il constate que plusieurs structures offrent des services, mais il se demande **comment est recrutée cette clientèle féminine ?** Par ailleurs, il se questionne également sur la sensibilisation et pose alors la question suivante : **Quelles sont les stratégies développées pour drainer cette population féminine vers l'entrepreneuriat ? Existe-t-il des stratégies spécifiques mises en place pour la sensibilisation ?**
- Johanne Côté-Galarneau mentionne l'existence de l'ADS, l'approche différenciée selon les sexes, au niveau du gouvernement. Tous les mandataires doivent désormais avoir une réflexion au début de chaque projet, de manière à savoir quel impact ce projet va avoir sur les femmes. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est l'un des plus avancés à ce propos. C'est une réflexion à poursuivre, puisque que l'idée reste d'offrir des formations à ces partenaires, notamment parce l'ADS va devenir un critère pour pouvoir déposer un projet subventionné par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- Il ne faut pas oublier l'importance des carrefours jeunesse-emploi (CJE), à qui on a confié, il y a quelques années, le mandat de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Monsieur Lauzon précise que l'objectif de cette mission est de parler d'entrepreneuriat dès le secondaire, grâce à des agent-e-s de sensibilisation.
- Madame Brouillet ajoute qu'elle offre actuellement dans plusieurs organismes, une demi-journée sur l'introduction à l'entrepreneuriat. Il s'agit avant tout de démystifier tout ce qui concerne la question de l'entrepreneuriat. Souvent c'est une notion qui fait peur à beaucoup de monde, c'est pourquoi à titre de directrice générale du CEFQ, elle pense qu'il est important que les individus soient bien formés, de façon à pouvoir par la suite prendre des décisions de manière éclairée. Elle nous rappelle que cette sensibilisation à l'entrepreneuriat est essentielle car la culture entrepreneuriale n'est pas vraiment développée au Québec et qu'on risque, à court ou à moyen termes, une pénurie d'entrepreneur-e-s. Par ailleurs, elle fait le constat que les femmes s'entraident beaucoup, ce qui donne une force importante à l'entrepreneuriat féminin.

- Selon Roselyne Mavungu, il est important de savoir où les personnes qui viennent aux sessions d'informations ont trouvé les renseignements par rapport à l'offre de services proposée par cet organisme. La Compagnie F a accordé une attention particulière à cette approche pendant environ trois mois, et le résultat qui en ressort montre que le bouche-à-oreille marche encore mieux que la publicité diffusée dans les journaux. De plus, cette méthode de recrutement peut venir de diverses sources, comme par exemple le témoignage d'anciennes participantes. Il semble que le bouche-à-oreille soit encore plus important chez la population immigrante, surtout chez les communautés noires africaines (Afrique centrale) dont la culture est basée sur l'oralité. Elle nous indique avoir été surprise de constater le nombre incroyable d'intervenant-e-s, de chercheur-e-s et de praticien-ne-s qui travaillent sur la question de l'entrepreneuriat (constat établi lors de la Conférence Métropolis internationale sur les immigrant-e-s en mars 2010), alors que l'information ne circule pas toujours très bien vers les immigrant-e-s. Il est également utile de se demander si la relève entrepreneuriale passe par l'immigrant-e. En effet, on constate que l'immigrant-e est théoriquement au cœur des actions en développement économique et des débats politiques mais étant dans une approche de survie, car installé sur un nouveau territoire, il ou elle ne sont pas forcément au courant des outils qu'on met en place pour eux. D'après elle, la démarche la plus efficace pour rejoindre cette population, est de se déplacer vers les lieux de socialisation, lieux de retrouvailles culturelles et lieux religieux... de ces immigrant-e-s. *« Il faut sortir et peut-être nous donner les moyens d'aller pour les rejoindre, pour leur apporter les outils nécessaires à une meilleure intégration socioprofessionnelle »*.
- Pour finir Komlan Messie complète l'idée de Madame Mavungu en rappelant qu'il est important quand on a une entreprise de savoir où sont localisés nos client-e-s. Or, souvent les acteurs et actrices de l'entrepreneuriat ne voient pas où est leur clientèle, ni même les programmes existants dans leur domaine. Dans les différentes formes de recrutement, il y a des organisations qui ont déjà intégré cette méthode, comme le CHAFRIC, le REPAF, la JCCH... et elles permettent de faire le pont pour rejoindre d'autres services offerts par les CDEC ou les CLD, par exemple.

IV. CONCLUSION

Une présentation en quelques points des idées-forces qui se dégagent de cette journée d'échanges est effectuée par Sylvie Paré.

Dans un premier temps, elle rappelle le problème d'arrimage entre les différents paliers d'intervention auprès des femmes entrepreneures immigrantes, mentionné lors des premières conférences. Il a été soulevé que les ONG semblent les plus à même d'offrir une réponse adaptée aux besoins des divers entrepreneur-e-s, manquent de ressources et ne sont appuyés que de manière variable par les différents paliers de gouvernements (fédéral, provincial et municipal). Plusieurs intervenants ont mentionné l'importance d'avoir de meilleures collaborations entre les paliers d'action.

Dans un deuxième temps, elle souligne l'absence ou presque de données fiables sur les femmes entrepreneures immigrantes, un sujet abordé par quelques-uns des conférenciers. Elle souligne que les seules données disponibles sont montées à partir de bases de données comme celle de l'annuaire Scott's avec ses limites méthodologiques. Elle soulève que si on instituait une veille sur l'entrepreneuriat immigrant en tenant compte des sexes, on disposerait alors d'outils importants pour l'intervention future des acteurs et actrices en la matière.

Dans un troisième temps, l'évocation d'un guichet unique continue de soulever des réactions partagées et cela se justifie compte tenu des particularités de bien des situations. Par contre, l'on croit qu'une plate-forme centralisant beaucoup d'informations comme sur l'internet contribuerait à mieux orienter toute personne, femmes ou hommes, souhaitant démarrer une entreprise. La proposition est sur la table, une initiative que le ministère de l'Immigration et Communautés culturelles est actuellement à mettre de l'avant.

Et dans un quatrième temps, Sylvie Paré évoque la nécessité de continuer à prôner l'analyse différenciée selon le sexe car encore peu de données nous permettent de capter les écarts entre les deux groupes alors que ce besoin est reconnu depuis au moins une vingtaine d'années. Elle souligne que pour qu'on puisse penser à de meilleures politiques publiques, ces données de base sont résolument nécessaires à la planification et à l'élaboration de ces politiques.

Enfin, tous les invités de la journée Symposium sont remerciés pour leur contribution et sont invités à renouveler l'expérience d'échanges en d'autres occasions.